

## DOCUMENTS A FOURNIR

### Pour une première inscription :

- Le bulletin d'inscription rempli et signé.
- Le questionnaire de santé pour les majeurs ou mineurs.
- Le formulaire de demande de licence pratiquant FFSPORTS POUR TOUS 2023/2024, ou le formulaire **Licence Forfait Famille** ou nous fournir la copie de la licence Club Alpin Français Vallée de l'Ubaye, renseignements et inscriptions sur le site : [www.fccam.fr](http://www.fccam.fr).

- Le règlement de mon adhésion

### **LA PRISE DE LICENCE EST OBLIGATOIRE**

Le formulaire de licence est destiné au comité départemental, **n'oublier pas de le dater et le signer. A remettre au club SVP.**

### Pour un renouvellement :

- Le bulletin d'inscription rempli et signé.
- Le questionnaire de santé pour les majeurs ou mineurs.
- Le formulaire de licence pratiquant FFSPPT 2023-2024 daté et signé ou le formulaire **Licence Forfait Famille** ou la copie de la licence Club Alpin Français Vallée Ubaye.
- Le règlement de mon adhésion

**-Licence Forfait famille** : A partir d'un adulte et un enfant- Veuillez remplir le **formulaire d'adhésion orange licence famille FFSPPT 2023-2024, le dater et le signer.**

### Plus d'informations :

Site Internet : [www.usbseyne.com](http://www.usbseyne.com)

Page de la section : <http://www.usbseyne.com/sections-sportives-usbseyne/escalade>



## ACTIVITE ESCALADE Saison 2023-2024



### **BULLETIN D'INSCRIPTION** (Merci de remplir tous les champs et écrire lisiblement)

Nom : ..... Prénom : .....

Nom de jeune fille : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Date de naissance : ..... / ..... / ..... à .....

Tél Fixe : ..... Portable : .....

Adresse Mail\* : .....

*\*En fournissant votre email, vous acceptez de recevoir des informations par voie électronique de l'association. Vous pouvez, à tout moment, demander l'arrêt de ces envois.*

Droit à l'image : Je soussigné(e) M/Mr .....

Autorise  Refuse

-d'être pris(e) en photo et/ou filmé(e) lors de manifestations organisées par l'association.

-l'association d'utiliser ces mêmes images et/ou vidéos à des fins de communication (affiches, articles presse...).

Essai gratuit : 2 Maximums

J'atteste avoir une assurance personnelle pour la pratique de l'escalade en salle

## Montant des cotisations :

**Adultes: 49€** : (dont 20.30€ de cotisation USB adulte + 28.70€ de Licence Pratiquant FFSPT + 18 ans)

**Enfants (Moins de 18 ans)\* : 33€** (dont 14.90 € de cotisation USB enfant + 18.10€ de Licence Pratiquant FFSPT – 18 ans).

*\*Les enfants de – de 18 ans devront être accompagnés d'un adulte et seront sous sa responsabilité pendant les créneaux libres d'ouverture du site.*

**Licence CAF (Club Alpin Français) \*\*** : se rendre sur le site [www.ffcam.fr](http://www.ffcam.fr) , rechercher le club Vallée Ubaye et calculer le coût de votre licence en cliquant sur le bouton « adhérer ». **Le pratiquant devra régler à l'USB escalade seulement la part cotisation USB adulte ou enfant en fonction de l'âge.**

*\*\*concerne les adhérents qui veulent participer aux sorties extérieures :*

**Forfait famille\*\*\*** : montant total des cotisations USB adulte et enfant + 38.20€ de licence FFSPT famille.

Nb d'adultes : .....X 20.30€ = .....€. Nb d'enfant.....X 14.90€=..... €

Montant total des cotisations:.....€ + 38.20€ de licence=.....€.

**\*\*\*Exclusivement réservé à : 1 adulte avec 1 à 4 enfants de – de 18 ans ou 2 adultes avec 1 à 3 enfants de – de 18 ans**

**Je suis déjà licencié FFSPT\*\*\*\* pour la saison 2023-2024.**

**N° Licence :** ..... **Activité de l'USB :** .....

**Veillez déduire le montant de la licence à votre règlement**

*\*\*\*\*licence Sport Pour Tous valable également pour l'USB badminton, tennis de table, Football, boxe Kick Seynois, foot et natation.*

Règlement :  Chèque (à l'ordre de l'USB Escalade)  Espèces

Coupon Sport ANCV..... Chèques vacances ANCV.....  Pass'Sport

(justificatif obligatoire) **PAS DE COUPONS « SPORT ET LOISIRS »**

Date d'adhésion:...../...../.....

**Durée de l'adhésion** : du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2024

**Je reconnais avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et du règlement intérieur mise à sa disposition au siège de l'association ainsi que sur le site Internet de l'association, du fonctionnement de la pratique de l'escalade et déclare vouloir adhérer à l'association Union Sportive de la Blanche.**

**Date et signature précédées de la mention lu et approuvée :**

## Fonctionnement des séances libres surveillées :

Les séances dites libres surveillées sont des séances ouvertes à tous les membres où les grimpeurs se gèrent en autonomie. Le responsable de séance n'est présent que pour veiller à la sécurité et donner des conseils. **Les mineurs sont sous la responsabilité des parents.**

Le club met gracieusement du matériel à disposition des adhérents découvrant l'escalade. En contrepartie l'utilisateur s'engage à le respecter et à le ranger selon l'organisation prévue.

## Jours et horaires d'ouverture du gymnase en séances libres :

Mardi : de 18h30 à 22h00\*

Jeudi : de 18h30 à 22h00\*

Dimanche : de 15h00 à 19h30\*

*\*horaires modulables en fonction des dispos des animateurs*

**Sorties en extérieur organisées par un encadrant CAF ou diplômé d'Etat** : (réservées aux adhérents qui ont pris leur licence au CAF) : les dates vous seront communiquées au fur et à mesure en fonction des disponibilités des encadrants et de la météo.

**Nous vous communiquerons toutes les informations utiles et importantes relatives à la vie du club par mail et sur notre page Facebook « USB escalade ».**

**Informations légales** : Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion et au bon fonctionnement de notre association. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la gestion de l'association par les membres élus du bureau de l'association. En fournissant votre email, vous acceptez de recevoir des informations par voie électronique de l'association. Vous pouvez, à tout moment, demander l'arrêt de ces envois. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au Président de l'association Union Sportive de la Blanche ou à l'un des autres membres élus du bureau qui lui transmettra. Le fichier des adhérents fait l'objet d'une dispense de déclaration à la CNIL conformément à la "Dispense n°8 - Délibération n°2006-130 du 9 mai 2006 décidant de la dispense de déclaration des traitements relatifs à la gestion des membres et donateurs des associations à but non lucratif régies par la loi du 1er juillet 1901" émise par la CNIL.